FICHE TECHNIQUE
Anti-nuisibles



INSECTICIDE POLYVALENT
A22495 - 600 ML

Éliminer les insectes volants et rampants.
- Rémanence importante
- Action choc

Application :
Détruit mouches, guêpes, mites, moustiques, acariens, cafards, puces, poux, tiques, chenilles, araignées, blattes, fourmis, punaises de lit .
Ne tache pas.

Mode d'emploi :
Pulvériser à une distance de 30 cm sur les lieux de passage des insectes:
Rampants: canalisations, orifices, plinthes, derrière les meubles, etc.
Volants: encadrements de portes et fenêtres. Le traitement spatial n'est pas adapté.
Ventiler la pièce 15 minutes après la pulvérisation.
Éviter de fumer pendant l'utilisation.

Lieux d'utilisation :
- Entreprises de propreté
- Collectivités
- Professionnels de la désinsectisation
- Hôtellerie, campings
- Centres de loisirs

Conditionnement :
Boîtier fer diamètre 65 mm / Hauteur 240 mm.
Unité de vente : Carton de 12 unités
Palettisation : 720 unités / 60 cartons

Legislation :
USAGE GRAND PUBLIC ET PROFESSIONNELS
TP18. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande.
Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle. 01/06/2026 Indice 1

S.I.C.O.
MADE IN FRANCE

SIEGE SOCIAL / HEADQUARTER
577 rue du Pommarin B.P. 16 Voreppe
38341 Moirans CEDEX France
+33 (0)4 76 50 85 50 / accueil@sico.fr

SARL AU CAPITAL DE 4 700 000 EUROS
R.C. GRENOBLE 57 B 150
SIRET 697 320 539 00045 – APE 8292 Z
N°TVA CEE : FR 71 697 320 539